

Agriculture | Les enjeux de l'élevage en débat à Périgueux



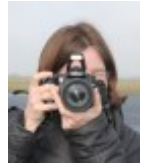
Face à la progression des courants anti élevage et las d'entendre leurs détracteurs s'exprimer dans les médias, les éleveurs de la Dordogne ont souhaité prendre la parole et s'exprimer. Ils ont organisé pour la première fois une conférence débat sur les atouts et les impacts de l'élevage animal. Ils avaient convié les associations d'opposants à débattre avec eux. Elles ne sont pas venues, malgré la présence d'une centaine de personnes dont de nombreux élus. Jean-Louis Peyraud, directeur scientifique de l'INRA a mis en avant plusieurs atouts de l'élevage dont celui de favoriser la biodiversité.

Les éleveurs de Dordogne souhaitaient créer leur tribune pour défendre leur métier, leur activité, face à leurs détracteurs et des associations opposées à toute forme d'élevage animal, parfois de plus en plus virulentes. Ils l'ont eu en organisant la première conférence débat sur le thème : « l'élevage, une richesse ou un non-sens écologique. » L'objectif de cette première était d'avoir l'occasion de débattre avec leurs opposants. Leurs représentants ne se sont pas déplacés. Une occasion ratée. « En Dordogne, les projets d'élevage sont de plus en plus contestés, constate Yannick Frances, le président d'Asseldor et d'Aparu 24 (Action Périgord agriculture et ruralité). L'an passé nous avons défendu huit dossiers devant les tribunaux. Même une petite bergerie de 200 têtes sur air paillée, pose désormais souci. "L'idée de l'organisation de cette conférence est née à l'issue du dernier salon de l'agriculture. Normalement, c'est une fête du monde agricole. Au cours de ces dix jours, nous avons régulièrement entendu sur les grands médias des oppositions fortes à l'élevage, et bien souvent des inepties. Je n'ai pas beaucoup entendu nos représentants du monde agricole argumenter contre ces fausses informations. Je ne dis pas que tous les éleveurs sont parfaits mais il est bon de rétablir la vérité", explique Yannick Frances.

Des atouts à faire valoir

Pour cette première conférence, les éleveurs de Dordogne avaient invité un expert en la personne de Jean-Louis Peyraud, directeur scientifique adjoint à l'Institut national de la recherche agronomique, qui considère quant à lui, qu'«il ne peut y avoir une agriculture durable sans élevage. » Il met en avant plusieurs bienfaits. Les bovins convertissent les fourrages en protéines, une partie des protéines végétales consommées par les animaux d'élevage ne sont en fait pas consommables directement par l'homme. Les pâturages favorisent la biodiversité des sols et les prairies, de par leur richesse en matière organique, constituent des puits de carbone. Selon le dernier chiffre fourni pour l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'élevage produirait 14,5 % des effets de gaz à effets de serre. Ces rejets seraient en diminution de 15 % depuis les années 1990. Ils

pourraient être réduits de 30 % si les éleveurs faisaient évoluer leurs pratiques, détaille Jean-Louis Peyraud. Le chercheur estime qu'il faut maintenir l'élevage en France, car c'est une activité économique importante. C'est 38 % du produit de l'agriculture française hors primes. En Dordogne, 39 % du produit agricole départemental sont générés par l'élevage. Il occupe 47 % de la SAU et représente 28 % des emplois agricoles. "L'élevage entretient les territoires dans les zones de montagnes et contribue de façon positive à certains volets environnementaux." Certains élus, comme Isabelle Hyvoz, présidente de l'Union départementale des offices de tourisme, ont souligné «l'image d'une ruralité vivante avec des agriculteurs présents sur le territoire est un atout pour le développement du tourisme. Les produits de la ferme et l'agritourisme constituent un critère de choix de destination pour de nombreux visiteurs. » De quoi procurer des arguments aux éleveurs face à leurs détracteurs. Mais il leur reste un important travail de pédagogie à faire auprès des consommateurs.



Claude-Hélène Yvard

*Crédit Photo : aqui.fr
Publié sur aqui.fr le 13/04/2017
[Url de cet article](#)*